

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7007**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Titre ingénieur : Titre ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques de l'Institut National Polytechnique de Lorraine, spécialité Génie Chimique en partenariat avec l'union des industries chimiques

Nouvel intitulé : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques de l'Université de Lorraine, spécialité génie chimique, en partenariat avec l'UIC.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) Modalités d'élaboration de références : cti	Président de l'Institut National Polytechnique de Lorraine, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

111 Physique-chimie, 111f Sciences des matériaux, physique-chimie des procédés industriels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La certification délivrée, attestée par un titre d'ingénieur diplômé, conférant le grade de master, permet à son titulaire d'exercer des métiers d'ingénieur et d'évoluer en entreprise / organisme dans les contextes et les situations les plus variés. La certification, soumise au contrôle de la CTI, reconnaît la capacité du titulaire à résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, avec un réel niveau de responsabilité. La conception, la réalisation, la mise en oeuvre et le maintien en condition opérationnelle des produits, des process et des systèmes dans des situations industrielles évolutives sont au coeur de l'activité de l'ingénieur. Les aptitudes de l'ingénieur diplômé se fondent sur un ensemble de connaissances scientifiques, techniques, économiques, sociales et humaines, permettant de retracer des perspectives innovantes au sein des entreprises.

La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

Compétences spécifiques attestées par la certification visée

Grands domaines techniques de référence pour la certification

Domaine technique 1:Génie des procédés

Domaine technique 2:Chimie

Connaissances, capacités ou aptitudes particulières développées dans la certification

Compétences transversales :

- Capacité à gérer les aspects organisationnels économiques, financiers, humains et techniques d'un projet dans le champ d'action d'un ingénieur en Génie Chimique et Génie des Procédés.

Compétences scientifiques et techniques spécifiques :

- Capacité à assurer, tant sur le plan technique que sur le plan humain, la responsabilité du fonctionnement d'ateliers de production.
 - Connaissance des procédés dont l'ingénieur a la responsabilité ou dont il a à prévoir la mise en oeuvre.
 - Organisation, optimisation et suivi de la production.
 - Responsabilité du bon fonctionnement de l'unité et en tenant compte des objectifs fixés (qualité, coût) dans le respect des conditions de sécurité des personnes, des installations, de l'environnement et dans un souci de bonnes gestions des ressources.
- Etre un acteur de premier plan de la compétitivité, la productivité et rentabilité de l'entreprise.
- Procédés de fabrication.
 - Organisation, optimisation et suivi de production, mise en place et suivi des contrôles et des démarches qualité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités : Génie Chimique, Génie des procédés

1. Administration, gestion, direct 2. Recherche & développement 8%
3. Ingénierie, études et conseils techniques 52%
4. Management de projet ou de programme
5. Production, exploitation, maintenance, essais, qualité, sécurité 35%
6. Systèmes d'information
7. Relations clients (marketing, commercial) 5%
8. Enseignement et recherche publique

Principaux secteurs d'emploi des jeunes diplômés

1. Industries Agro-alimentaires 4 %
2. Extraction, énergie (hors chimie) 14 %
3. Industries chimiques, pharmaceutiques et para chimiques 46 %
4. Autres secteurs de l'industrie (Eco-industrie, Environnement, divers) 15 %
5. Services ingénierie et Etudes techniques 21 %

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification porte sur les composantes présentes au cadre intitulé 'compétences ou capacités attestées par toutes les formations d'ingénieurs' selon les modalités suivantes :

- Le cursus est organisé en 6 semestres dont 3 semestres de formation académique (30 ECTS) et 3 semestres de formation en entreprise.
- 1er semestre : Sciences de base 46%, Génie Chimique 15%, Formation Humaine Economique et gestion 22% et Anglais 17%. L'ensemble des modules intégrés dans ces chapitres est crédité de 30 ECTS.
 - 3ème semestre : Sciences de base 23%, Génie Chimique 53%, Formation Humaine Economique et gestion 9% et Anglais 15%. Pour un total de 30 ECTS.
 - 5ème semestre : Sciences de base 24%, Génie Chimique 47%, Formation Humaine Economique et gestion 12% et Anglais 17%. Pour un total de 30 ECTS.

Un Centre de Ressources de Langues est à la disposition des élèves pour l'auto-apprentissage de langues étrangères.

Les trois semestres de formation en entreprise (30 ECTS) ont pour vocation :

- 2ème semestre : « technicien en atelier » : transmission des acquis du métier, des méthodes de travail et de la culture de l'ingénieur et connaissances de l'entreprise et des responsabilités liées aux fonctions des cadres.
 - 4ème semestre : « Assistant Ingénieur » : Approche du rôle d'animateur, de coordinateur et de gestionnaire de production en « tandem » avec un ingénieur et acquisition des connaissances techniques sur les procédés et les matériels.
 - 6ème semestre : « Ingénieur » : Mise en oeuvre des qualités scientifiques, humaines du futur ingénieur
- Chacun de ces semestres doit être effectué dans des secteurs industriels différents, de taille variée (Grand Groupe, PME, PMI) et si possible implantés dans des régions géographiques différentes.

Capacités communes

- Les compétences scientifiques, ainsi que les compétences en économie gestion-management sont évaluées par des contrôles écrits individuels, des exposés, la réalisation de dossiers et de projets.
- Les compétences en langues sont évaluées par des contrôles écrits individuels, des exposés, la réalisation de dossiers. La validation de ces enseignements se traduit par l'attribution de crédits ECTS. En outre, le niveau d'anglais est évalué en s'appuyant généralement sur un test international (le plus souvent le TOEIC). Le niveau d'anglais exigé pour l'obtention du diplôme en formation initiale correspond au niveau européen B2.

- Les connaissances, capacités spécifiques et aptitudes particulières sont évaluées par contrôle continu ou selon des modalités différentes selon les matières.
- Les trois périodes obligatoires de formation en entreprise font l'objet d'un suivi constant d'un enseignant -appelé tuteur universitaire- avec plusieurs visites sur le site industriel et une triple évaluation :
du comportement du stagiaire dans l'entreprise, par le tuteur industriel
du mémoire écrit par le tuteur universitaire en accord avec le tuteur industriel,
de la soutenance orale devant un jury composé des tuteurs industriel et universitaire et d'un autre enseignant à l'école dans le cas du stage « Ingénieur ».

Connaissances, capacités spécifiques et aptitudes particulières

- Une note accessible sur l'intranet de l'école aux enseignants comme aux élèves détaille les pratiques d'évaluation.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé au maximum 1 an sur décision des jurys compétents.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'admission sur titre DUT ou BTS composé du directeur de l'ENSIC de 6 enseignants et enseignants-chercheurs et 6 représentants industriels
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	Jury d'admission identique au précédent
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Dispositif de VAE depuis 2003 à l'INPL

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Deux types d'accès sont envisagés : l'un du fait d'une possibilité d'équivalence totale ou partielle, l'autre du fait de leur valeur de pré-requis ouvrant l'accès à d'autres certifications. Un hypertexte sera prévu ici vers le texte réglementaire le précisant.	Accord d'échange et de double diplôme avec la Hochschule de Mannheim

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 mars 1998 portant habilitation de l'ENSIC-INPL à délivrer un titre d'ingénieur diplômé dans la spécialité Génie Chimique
Habilitation en cours (Liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur - J0 du 14 janvier 2007) à compter de la rentrée universitaire 2004 jusqu'en 2009/2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

356 diplômés depuis 1997. Une centaine d'élèves ingénieurs en formation et une trentaine de diplômés par an.

Autres sources d'information :

<http://www.ensic.inpl-nancy.fr>

Historique : Ce diplôme est délivré par l'ENSIC depuis 1997 après la suppression de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Techniques de l'Industrie de l'INPL, initialement habilitée à délivrer ce diplôme (arrêté du 7 août 1992) et la reprise en son sein de la formation.

Lieu(x) de certification :

Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meurthe-et-Moselle (54) [nancy]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC), spécialité génie chimique

Certification suivante : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques de l'Université de Lorraine, spécialité génie chimique, en partenariat avec l'UIC.